

Dossier d'informations

Clermont Aubière 2018 - Championnats de France Indoor

#Version 1 - 08 Janvier 2018

La Commission Athlétisme Handisport se réserve le droit de modifier le contenu de ce document

Commission Athlétisme Handisport
42 rue Louis Lumière - 75020 Paris
www.athletisme-handisport.org
athletisme@handisport.org



Licences

Il est obligatoire de posséder une licence compétition en athlétisme handisport pour prendre part aux compétitions nationales. Les athlètes devront être licenciés au titre de leur club la veille du premier jour de la compétition concernée.

Engagements sportifs

Les engagements des athlètes pour les Championnats de France Indoor doivent être effectués directement par les clubs via le formulaire d'engagements en ligne prévu à cet effet. Les engagements se clôtureront le 10 février 2018. Aucun engagement tardif ne sera accepté. Aucun désengagement sans raison valable ne sera accepté. Les athlètes peuvent être inscrits aux épreuves de leur choix. Les athlètes de -20 ans concourront pour le titre « Junior » et les athlètes de 20 ans et plus pour le titre « Elite ».

L'inscription est gratuite. Aucun « Minima » n'est demandé par la Commission Athlétisme Handisport.

Classification

Une classification nationale est organisée. Tout athlète nouveau ou ne disposant pas de classe devra se rendre obligatoirement disponible dès 17h le vendredi 9 mars 2018 sur le site de compétition.

Tout athlète détenteur d'une licence handisport, compétition athlétisme, se doit de disposer d'une classe de handicap pour concourir.

A cet effet, tout nouvel athlète devra :

- Fournir un dossier médical complet.
- Être classifié par un classificateur national et/ou.
- Avoir contacté le responsable classification.

Pour rappel : un athlète ne peut avoir un classement lors de nos compétitions que s'il dispose d'une classe de handicap.)

Les formulaires de classification (diagnostic médical) et les contacts sont en ligne sur notre site à l'adresse suivante : <http://athletisme-handisport.org/la-classification/>

Hébergement

Les frais d'hébergement sont à la charge des participants. Vous avez la possibilité de réserver dans les hôtels sélectionnés par nos soins à des tarifs préférentiels.

HOTELS	Adresse	Ville	Tel	Chambres PMR	détails	prix	ptit dej
Comfort hotel	18 Boulevard Winston Churchill	Clermont Fd	0473262455	4	lit 140	50	
P'tit dej hotel	Cours Raymond Poincaré	Clermont Fd	0473283848	2	2 personnes	40	7
					3 personnes	50	7
Les Laureades	9 Rue Giscard de la Tour Fondue	Clermont Fd	0473315900	3		62	8,7
Sejours et Affaires Republique Park	117 Avenue de la République	Clermont Fd	0473922138	3	studio 2 personnes	45	5
				4	F2 4 personnes	60	5
Campanile	120 Avenue de la République	Clermont Fd	0415400576	6	lit 140	55	9,9
Residhome Clermont Ferrand Gergovia	125 Avenue de la République	Clermont Fd	0473747400	2	studio 2 personnes	45	5
Ibis Montferrand	Boulevard Ambroise Brugière	Clermont Fd	0473230004	3	2 doubles	40	9,9
					1 triple	50	9,9

Transport sur place

Toute demande de transport sur place (Gare/Hôtel/Stade) devra être précisée lors de l'inscription en ligne. Seuls les hôtels proposés par l'organisation seront desservis.

Restauration

Nous proposons aux athlètes et accompagnateurs un plateau repas pour le déjeuner du samedi 10 mars 2018 au tarif de 10€. Cette prestation est réservable en ligne avant le 10 février. Les chèques sont à adresser à l'ASM Omnisports section Handisport. Adresse : 84 boulevard Léon JOUHAUX CS 80221 - 63021 CLERMONT FERRAND Cedex 2.

Accès au Stadium Jean-Pellez - 44 rue Pasteur - 63170 Aubière

Accès au Stadium par le Tramway ligne A : arrêt Cézeaux Pellez.

Des parkings seront à la disposition des participants sur le site de compétition. Des bénévoles seront là pour vous accueillir. Vous voudrez bien suivre le fléchage mis en place par l'organisation.

Retrait des dossards

L'accueil des athlètes et la remise des dossards se feront le jour de la compétition à partir de 9h au Stadium Jean-Pellez.

Chambre d'appel

Le port du dossard est obligatoire dès la chambre d'appel. Le passage à la chambre d'appel est obligatoire pour toutes les épreuves : courses H-15 min ; lancers assis H-30 min ; concours debout H-40 min. Tout athlète qui ne passe pas par la chambre d'appel se verra exclu de l'épreuve. L'entrée sur la piste ne peut s'effectuer qu'à partir de la chambre d'appel. Si un athlète effectue une épreuve au moment de son passage présumé en chambre d'appel, il aura dû, préalablement, informer la chambre d'appel lors de son 1er passage.

Cérémonies protocolaires

Afin de dynamiser la compétition et de mettre en lumière les médaillés, nous avons souhaité organiser les cérémonies protocolaires pour l'ensemble des épreuves à l'issue du programme de compétition. Pour rappel : la compétition commence lors du retrait du dossard et se termine sur le podium pour les médaillés.

Programme prévisionnel de compétition

Les horaires sont communiqués à titre indicatif. Le programme sera ajusté en fonction du nombre d'athlètes engagés par épreuve.

Epreuves FFA catégories ESPOIRS SENIORS

Heure	Epreuve	Sexe	Tour
11h00	3000m	Femmes/Hommes	Finales directes
11h20	60m	Femmes	Séries
11h40	60m	Femmes	Séries
11h55	Poids Fauteuil	Femmes/Hommes	Finale directe
12h00	60m	Femmes	Finales
12h15	60m	Femmes	Finales
12h30	60m	Hommes	Séries
12h55	Massue Fauteuil	Femmes/Hommes	Finale directe
13h00	60m	Hommes	Séries
13h15	Longueur	Femmes	Finale directe
13h30	60m	Hommes	Finales
13h45	60m	Hommes	Finales
13h55	Poids	Hommes	Finale directe
14h00	800m	Femmes	Finales directes
14h10	800m	Hommes	Finales directes
14h30	Hauteur	Hommes	Finales directes
14h30	Hauteur	Hommes	
14h40	200m	Femmes	Finales directes
14h45	Longueur	Hommes	Finale directe
15h00	200m	Hommes	Finales directes
15h30	Poids	Femmes	Finale directe
16h00	Longueur	Hommes/Femmes	
16h00	1500m	Femmes/Hommes	Finale
16h00	400m	Femmes	Finales directes
16h30	Poids	Femmes	
16h45	400m	Hommes	Finales directes
17h15	Poids	Hommes	
17h30	800m	Femmes	
18h00	800m	Hommes	